

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année universitaire 2020-2021

BULLETIN DES DÉCISIONS n° 8

Séance du 18 juin 2021

BULLETIN DES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 JUIN 2021

Votants : 31

Membres présents : 24

Membres représentés : 7

- **DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DES DÉLÉGUÉS À LA DOCUMENTATION DU CONSEIL DOCUMENTAIRE.**

Sur proposition de M. le Directeur du service commun de la documentation, le Conseil désigne M. Thibault DOUVILLE (UFR de Droit, AES et Administration Publique), Mme Elisabeth SCHNEIDER (INSPE Caen Normandie), M. André SESBOUE (UFR des Sciences) et M. Jean-Philippe RIOULT (UFR Santé) pour siéger au conseil documentaire.

- **PROPOSITIONS D'ADMISSIONS EN NON-VALEURS ET DE REMISES GRACIEUSES.**

Sur proposition de M. l'Agent comptable, le Conseil approuve les admissions en non-valeurs et les remises gracieuses pour un montant total de 11 300,04 euros ([Annexe 1](#)).

- **DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2022.**

Le Conseil approuve, pour le budget 2022, le cadre budgétaire suivant :

- Une capacité d'autofinancement cible de 6,7 millions d'euros pour faire face aux dépenses de gros entretien renouvellement (2,5 millions d'euros) et aux investissements en équipements récurrents (4,2 millions d'euros) ;
- Un résultat net comptable de 3,1 millions d'euros et une charge nette d'amortissement de 3,6 millions d'euros ;
- Une enveloppe « personnels » intégrant à effectifs constants l'effet glissement vieillesse technicité, la loi de programmation de la recherche et le remplacement des congés maternité ;
- Une enveloppe « fonctionnement » en augmentation de 1%, à périmètre constant en référence à l'exercice 2019 ;
- Une enveloppe « immobilière » constante, hors opérations fléchées ;
- Une enveloppe des moyens alloués par la commission de la recherche en augmentation de 100 000 euros (de 1,9 à 2 millions d'euros).

- **CONVENTION DE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU PROFIT DE NORMANDIE UNIVERSITÉ AU TITRE DE 2021 CONCERNANT LES STRUCTURES FÉDÉRATIVES.**

Le Conseil approuve la convention proposée.

- **DEMANDE D'OUVERTURE À LA FORMATION EN APPRENTISSAGE DU MASTER MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES ET DU MASTER MANAGEMENT SECTORIEL.**

Le Conseil approuve l'ouverture à la formation en apprentissage du Master Management et Administration des Entreprises et du Master Management Sectoriel.

- **DEMANDE D'ADHÉSION DE L'UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE AU PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ AQUIMER.**

Le Conseil approuve l'adhésion au pôle de compétitivité Aquimer.

- **MODIFICATIONS DU CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2020 - 2021.**

Le Conseil approuve les modifications du calendrier universitaire 2020-2021 proposées ([Annexe 2](#)).

- **PROLONGATION DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020 - 2021.**

Le Conseil approuve la prolongation de l'année universitaire 2020-2021 jusqu'au 31 décembre 2021.

- **NOUVELLES MAQUETTES DES MASTERS MEEF ET DES D.U. PARCOURS ADAPTÉS DE L'INSPÉ CAEN NORMANDIE.**

Le Conseil approuve les nouvelles maquettes proposées concernant les Masters MEEF et les DU parcours adaptés de l'INSPE Caen Normandie.

- **NOUVELLES MAQUETTES DES DIPLÔMES D'INGÉNIEURS DE L'ESIX NORMANDIE.**

Le Conseil approuve les nouvelles maquettes proposées concernant les diplômes d'ingénieurs de l'ESIX Normandie.

- **SUBVENTIONS SUR LE FONDS DE SOLIDARITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DES INITIATIVES ETUDIANTES.**

Le Conseil approuve les subventions proposées ([Annexe 3](#)).

Fait à Caen, le 28 juin 2021.

Le Président de l'Université,



Lamri ADOUI

Décision d'admissions en non-valeur et remise gracieuse au titre de l'année 2021

CREANCES									
Société	UB	Nom Unité Budgétaire	Client	Type	N° pièce	Texte	Date pièce	Montant en DI	Motif irrecouvrabilité
1010	910	IAE	5004857	RT	300016337	19/20 F210074071 M2 Comptabilité Contrôle Audit FC	13/11/2019	400,00 €	SATD infructueuse - compte bancaire clos et pas d'employeur connu
TOTAL CREANCES PRESENTEES EN NON-VALEUR								400,00 €	

PAIE									
Société	UB	Nom Unité Budgétaire	Fournisseur	Type	N° pièce	Texte	Date pièce	Montant dû	Motif irrecouvrabilité
1010		PAYE	5032404	KG	40008278	TP PAIE DE SEPTEMBRE 2020	06/10/2020	7 375,71 €	Arrêt maladie et maternité sans traitement - SATD infructueuse
TOTAL PRESENTE EN NON-VALEUR AU TITRE DE LA PAIE								7 375,71 €	

REMISES GRACIEUSES									
Société	UB	Nom Unité Budgétaire	Client / Fournisseur	Type	N° pièce	Texte	date de pièce	Montant remise	Remarque
1010		PAYE	5012506	KG	40002731	TP PAIE DE MARS 2021	17/04/2021	934,33 €	Agent décédé
1010		PAYE	5021329	KG	40001285	TP PAIE DE FEVRIER 2021	12/03/2021	1 154,50 €	Agent décédé
1010		PAYE	5031991	KG	40001288	TP PAIE DE FEVRIER 2021	12/03/2021	1 287,15 €	Agent décédé
1010	923	MRSB	3991	KZ	3731	Régie d'avance	15/03/2017	148,35 €	Vol de la régie d'avance
TOTAL REMISES GRACIEUSES								3 524,33 €	

TOTAL GENERAL ADMISSIONS AU 11/06/2021								11 300,04 €	
-----------------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--------------------	--

Admissions en non-valeur et remise gracieuse arrêtées à la somme de onze mille trois cents et quatre centimes

Le 11/06/2021
Le Président de Unicaen

Calendrier universitaire 2020-2021 – Demande de modification exceptionnelle pour la CFVU du 12 mai 2021

composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre				2ème semestre						Stage*								
			Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date debut	date limite de fin de stage
UFR Staps	L3	STAPS parcours Education et motricité	31/08/2020	31/08/2020	du 25/10 au 01/11/2020	05/12/2020	du 08/12 au 12/12 et du 15/12 au 19/12/2020	04/01/2021	du 21/02 au 07/03/2021	du 02/05 au 09/05/2021	24/04/2021 21/05/2021	du 26/04 au 30/04/2021	20/05/2021 28/05/2021	du 21/06 au 03/07/2021	03/07/2021		75	100		01/10/2020	session 1 : 20/05/2021 session 2 : 03/07/2021
UFR Staps	L3	STAPS parcours Entraînement sportif	31/08/2020	31/08/2020	du 25/10 au 01/11/2020	05/12/2020	du 07/12 au 19/12/2020	04/01/2021	du 21/02 au 07/03/2021	du 02/05 au 09/05/2021	24/04/2021 21/05/2021	du 26/04 au 30/04/2021	20/05/2021 28/05/2021	du 21/06 au 03/07/2021	03/07/2021		150	400		14/09/2020	session 1 : 20/05/2021 session 2 : 03/07/2021
UFR Staps	L3	STAPS parcours Activité physique adaptée & santé	31/08/2020	31/08/2020	du 25/10 au 01/11/2020	05/12/2020	du 07/12 au 19/12/2020	04/01/2021	/	du 02/05 au 09/05/2021	24/04/2021	du 26/04 au 30/04/2021	20/05/2021 28/05/2021	du 21/06 au 03/07/2021	03/07/2021		150	300		01/10/2020	session 1 : 20/05/2021 session 2 : 03/07/2021
UFR Staps	L3	STAPS parcours Ergonomie du sport & performance motrice	31/08/2020	31/08/2020	du 25/10 au 01/11/2020	05/12/2020	du 07/12 au 19/12/2020	04/01/2021	du 21/02 au 07/03/2021	du 02/05 au 09/05/2021	24/04/2021	du 26/04 au 30/04/2021	20/05/2021 28/05/2021	du 21/06 au 03/07/2021	03/07/2021		50	100		01/10/2020	session 1 : 20/05/2021 session 2 : 03/07/2021
UFR Staps	L3	STAPS parcours Management du sport	31/08/2020	31/08/2020	du 25/10 au 01/11/2020	05/12/2020	du 07/12 au 19/12/2020	04/01/2021	du 21/02 au 07/03/2021	du 02/05 au 09/05/2021	24/04/2021	du 26/04 au 30/04/2021	20/05/2021 28/05/2021	du 21/06 au 03/07/2021	03/07/2021		75	150		01/10/2020	session 1 : 20/05/2021 session 2 : 03/07/2021
UFR Staps	M1	STAPS : Management du sport parcours Sports : territoires, acteurs & réseaux	01/09/2020	01/09/2020	du 25/10 au 01/11/2020	12/12/2020	du 14/12 au 04/01/21	05/01/2021	/	/	12/02/2021	du 15/02 au 20/02/2021	27/08/2021	du 6/09 au 08/09/2021	08/09/2021		300	616 (4 mois) 924 (6 mois)		01/10/2020	Session 1 : 27/08/2021 Session 2 : 08/09/2021
UFR Staps	M2	STAPS : Management du sport parcours Sports : territoires, acteurs & réseaux	14/09/2020	14/09/2020	du 25/10 au 01/11/2020	12/12/2020	du 14/12 au 19/12/20	04/01/2021	/	/	11/02/2021	12/02/2021	10/06/2021 08/12/2021	du 22/09 au 24/09/2021	07/10/2021 16/12/2021		455	924 (6 mois)		01/10/2020	Session 1 : 27/08/2021 Session 2 : 07/10/2021 Sessions 1 et 2 : 03/12/2021

Argumentaire synthétique :

Pour les licences, la demande de report des soutenances est liée à une réorganisation de nos épreuves d'examens en financier et le report de la fin des cours pour 2 mentions est lié à une pratique d'activité physique et artistique commune reportée. Pour les masters, il s'agit d'assouplir les stages, dans le contexte sanitaire - Même report que l'année universitaire 2020-2021 pour les M2 - Argumentaire plus exhaustif disponible si nécessaire

Calendrier universitaire 2020-2021

validé par le Conseil de la composante du

Pour information - Vacances scolaires 2020-2021 (Zone B) :
 Vacances de Toussaint : Du samedi 17 octobre au lundi 02 novembre
 Vacances de Noël : Du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier
 Vacances d'hiver : Du samedi 20 février au lundi 8 mars
 Vacances de printemps : Du samedi 10 au lundi 26 avril

Site	composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	1er semestre				2ème semestre						Stage*							
					Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date debut	date limite de fin de stage
PRFS	UFR Santé	M1	Sciences du médicament parcours Drug design		14/09/2020		04/12/2020	Du 07/12/2020 au 18/12/2020	à/c du 04/01/2021			Cours spécifiques M1DD 26/02/2021 (Filière internat voir calendrier DFASP2 internat)	Epreuves M1DD 15/03/2021 au 02/04/2021 (Filière internat voir calendrier DFASP2 internat)	09/07/2021	à/c du 21/06/2021	16/07/2021	oui			40 j	à/c du 22/03/2021	09/07/2021

*** Durée des stages :**

Il s'agit de la durée qui a été fixée dans la maquette de formation lors de la demande d'accréditation.

Cas des stages facultatifs de découverte et d'orientation : la durée maximale est de 6 semaines (cf circulaire université du 15 avril 2015).

Autres stages : la durée maximale est de 6 mois (cf loi du 10 juillet 2014 sur l'encadrement des stages).

La durée doit être fixée selon les modalités suivantes :

Durée fixe, exemple : la maquette indique un stage de 4 mois. Pour valider sa formation, l'étudiant devra effectuer un stage d'une durée de 4 mois, il ne pourra pas dépasser cette durée.

Durée minimum et maximum, exemple : la maquette indique un stage de 4 mois à 6 mois, l'étudiant devra effectuer un stage de 4 mois minimum pour valider sa formation et de six mois maximum pour valider sa formation.

Date limite de fin de stage :

Les équipes pédagogiques doivent coordonner la durée et les périodes de stages avec les dates de jury d'examen.

La date limite des stages ne pourra être fixée au-delà de la date de soutenance des rapports de stage et des mémoires.

Lorsque le jury a délibéré, il n'est plus possible que l'étudiant puisse encore être en stage puisque sa formation est terminée.

Pour les stages de découverte et d'orientation, la date limite est fixée au 15 juillet pour toutes les formations (circulaire universitaire du 13 avril 2015).

Calendrier universitaire 2020-2021

validé par le Conseil de la composante du

Pour information : Vacances scolaires 2020-2021 (Zone B) :

Vacances de Toussaint : Du samedi 17 octobre au lundi 02 novembre

Vacances de Noël : Du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier

Vacances d'hiver : Du samedi 20 février au lundi 8 mars

Vacances de printemps : Du samedi 10 au lundi 26 avril

Site	composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	1er semestre				2ème semestre						Stage*							
					Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date debut	date limite de fin de stage
PRFS	UFR Santé	M2	Sciences du médicament parcours Drug design		14/09/2020		04/12/2020	Du 07/12/2020 au 18/12/2020	à/c du 04/01/2021					02/07/2021 03/12/2021	Du 04/01/2021 au 8/01/2021	16/02/2021 17/12/2021	oui	3 mois	6mois	6mois	à/c du 04/01/2021	09/02/2021 02/12/2021

*** Durée des stages :**

Il s'agit de la durée qui a été fixée dans la maquette de formation lors de la demande d'accréditation.

Cas des stages facultatifs de découverte et d'orientation, la durée maximale est de 6 semaines (cf circulaire université du 15 avril 2015).Autres stages, la durée maximale est de 6 mois (cf loi du 10 juillet 2014 sur l'encadrement des stages).

La durée doit être fixée selon les modalités suivantes :

Durée fixe, exemple : la maquette indique un stage de 4 mois. Pour valider sa formation, l'étudiant devra effectuer un stage d'une durée de 4 mois, il ne pourra pas dépasser cette durée.**Durée minimum et maximum**, exemple : la maquette indique un stage de 4 mois à 6 mois, l'étudiant devra effectuer un stage de

4 mois minimum pour valider sa formation et de six mois maximum pour valider sa formation.

Date limite de fin de stage :

Les équipes pédagogiques doivent coordonner la durée et les périodes de stages avec les dates de jury d'examen.

La date limite des stages ne pourra être fixée au-delà de la date de soutenance des rapports de stage et des mémoires.

Lorsque le jury a délibéré, il n'est plus possible que l'étudiant puisse encore être en stage puisque sa formation est terminée.

Pour les stages de découverte et d'orientation, la date limite est fixée au 15 juillet pour toutes les formations (circulaire universitaire du 13 avril 2015).

diplôme /année	Intitulé légal de la formation	Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	1er semestre				2ème semestre							Stage*						
			Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	Stage inscrit dans maquette hors alternance	Durée de stage minimum	Durée de stage maximum	Durée de stage fixe	Date de début de stage	Date limite de fin de stage
L3	Electronique,Energie Electrique, Automatique	14/09/2020 "synchronisation avec ESIX (liée à la mutualisation)"	14/09/2020	Du 26 au 30/10/2020 "synchronisation avec ESIX (liée à la mutualisation)"	18/12/2020	CC	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021	Du 26/04 au 8/05/2021	23/04/2021	CC	31/05/2021	Du 17/06 au 30/06/2021	X	Oui	1 mois			01/09/2020	28/05/2021 15/07/2021

Le stage a été rendu facultatif. La date de fin de stage n'étant donc plus liée aux délibérations de jury, demande de report au 15/07/2021.

diplôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre					2ème semestre							Stage*							
		Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	Stage inscrit dans maquette hors alternance	Durée de stage minimum	Durée de stage maximum	Durée de stage fixe	Date de début de stage	Date limite de fin de stage	
M2	Chimie parcours Contrôle de l'environnement industriel	01/09/2020	01/09/2020	X	29/01/2021	Filés	X	X	X	X	X	X	31/08/2021 05/10/2021	du 23/08 au 27/08/2021	X	Oui	4 mois 3 mois	6 mois	X	01/02/2021	26/08/2021 30/09/2021
M2	Physique parcours contrôle de l'environnement industriel	01/09/2020	01/09/2020	X	29/01/2021	Filés	X	X	X	X	X	X	31/08/2021 05/10/2021	du 23/08 au 27/08/2021	X	Oui	4 mois 3 mois	6 mois	X	01/02/2021	26/08/2021 30/09/2021

Demande de modification du calendrier universitaire 2020-21

Le 31/05/2021

Site	Composante	Diplôme / Année	Intitulé légal de la formation	Date limite de fin de stage	demande de prolongation
CAEN	Inspé Caen	Master 1	Master Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 1er degré	03/06/2021	03/07/2021
CAEN	Inspé Caen	Master 2 A	Master Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 1er degré	03/06/2021	03/07/2021
CAEN	Inspé Caen	Master 1	Master Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation Parcours Lettres modernes	03/06/2021	03/07/2021

Motifs de la demande de prolongement de la période de stage :

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer des stages à l'étranger. En raison du COVID, les étudiants ne sont pas partis à la date prévue et leur stage respectif va se terminer au plus tard le 3/07/2021 au lieu du 03/06/2021

Association	Objet de la manifestation	Date projet	Montant demandé (en €)	Montant proposé (en €)	note
BDE ESIX de Caen	Club de Robotique	pour septembre 2021	370,00 €	370,00 €	Sous réserve de convention d'association étudiante à jour
BDE ESIX de Caen	Jeux Olympix	pour septembre 2021	350,00 €	350,00 €	
ACEPC	Rallye des étudiants en pharmacie 2021	Le 20 octobre 2021	1 720,00 €	1 720,00 €	
TOTAL SUBVENTIONS			2 440,00 €	2 440,00 €	